

parfaitement au fait des besoins de l'agriculture. Tous les autres, et ils sont nombreux, lui sont complètement étrangers; ce sont pour la plupart des avocats, des notaires, des médecins, des marchands, élevés dans les villes; imbus des principes du commerce libre-échangiste et dont les besoins sont entièrement opposés à ceux des populations qu'ils représentent. Par leur position, ils sont consommateurs, tandis que l'homme des champs est avant tout producteur. Or, le consommateur est naturellement ennemi des droits de douane, il trouve son profit à acheter au plus bas prix possible et il est convaincu que l'abolition de ces droits lui sera avantageuse. S'il réfléchissait, s'il examinait la question sur toutes ses faces, sa conviction changerait sans doute; mais il ne prend pas cette peine et reste dans son erreur.

Le producteur, au contraire, fera d'autant plus de profits que le cours des marchés sera plus élevé, et qu'il pourra mieux vendre ses denrées: L'abolition des droits de douane est nécessairement contraire à ses intérêts, car elle déprécie sa marchandise et l'oblige à la sacrifier. Ce qui, pour les premiers, semble être la richesse est donc, pour le second, la pauvreté. Aussi cherche-t-il à l'éloigner de toutes ses forces, et pour cela il diminue ses frais de production, il économise partout et surtout sur la main-d'œuvre. La pauvreté du cultivateur rejaillit alors sur ceux qui l'aidaient dans ses travaux cultureux et à son tour la classe des ouvriers agricoles gémit sous le poids de sa misère.

L'agriculture est mal représentée dans nos Législatures et dans presque toutes les parties de l'administration publique. Voilà un fait patent, indéniable. Le cultivateur ne peut pas choisir les hommes qui doivent soutenir ses intérêts; il accorde trop souvent sa confiance à des personnes qui ne veulent pas satisfaire ses besoins généraux ou plutôt qui ne les connaissent pas. Ces hommes sont quelquefois animés des meilleures intentions, ils ne désirent rien tant que de travailler en faveur de leurs commettants; mais le défaut d'études agricoles les empêche d'agir avec efficacité.

Ceci nous amène naturellement à parler de la seconde cause qui s'oppose au développement de notre agriculture. Le défaut d'instruction spéciale est un mal dont nous souffrons horriblement dans notre pays. L'ignorance des choses de l'agriculture est générale; et, si l'on en excepte quelques rares individualités, les hommes les plus haut placés dans notre monde officiel, ignorent les plus simples notions de la science agricole.

Aujourd'hui, on pousse les jeunes gens principalement vers les carrières libérales; sur les bancs du collège mêmes, on les prépare à entrer dans ces carrières en leur remplissant la tête de grec, de latin et de littérature. Ils y contractent même un dégoût prononcé pour tout ce qui se rapproche de près ou de loin aux choses de l'agriculture. Mais tous ne réussissent pas à atteindre leur but, tous ne sont pas devenus avocats, notaires ou médecins et même, parmi les élus, tous ne parviennent pas à se créer une clientèle qui leur permette de vivre de leur profession.

Ceux qui ont manqué leur carrière ou dont les talents ne sont pas assez brillants sont alors jetés sur le pavé et viennent grossir cette masse d'hommes déclassés, oisifs par nécessité. Ils usent leur vie à traîner les antichambres des départements publics en quête d'une situation qui puisse les empêcher de mourir de faim et qui souvent leur est refusée pendant des années.

Les positions industrielles et agricoles n'offrent aucun attrait à ces hommes qui ont aspiré aux situations commodes offertes par les carrières libérales et l'administration et qui ont dépensé leur jeunesse à s'y préparer. En outre, à vingt-

ans, on est bien vieux pour recommencer son éducation, et à moins d'être doué d'un courage fort peu commun, on oublie et l'on n'apprend plus.

De cette instruction classique qui a coûté si cher aux pères de famille, qu'en résulte-t-il pour la prospérité générale du pays? Si seulement on prenait la peine de calculer ce que coûte l'éducation d'un jeune homme destiné au barreau par exemple, combien on serait surpris de l'énormité de la somme exigée par cette éducation. Si, poussant plus loin l'investigation, on comparait le coût de cette éducation avec le salaire moyen du jeune avocat, comme on se détromperait bientôt sur la valeur de l'éducation classique.

Mais on n'a jamais fait cette comparaison et on ne la fera jamais, parce qu'on se fait toujours illusion sur le mérite de ses enfants, qu'on espère pour eux la position la plus élevée et qu'on ne se doute pas qu'ils puissent descendre jusqu'à la plus basse. Quel est le père qui n'ambitionne pas pour le jeune étudiant en droit une nombreuse clientèle et peut-être une éminente situation de juge en chef? Néanmoins que de fois son ambition a été trompée.

Cependant les parents ne sont pas les seuls que l'on doit blâmer, si leurs enfants ne reçoivent pas dans nos établissements d'instruction publique le genre d'instruction qui conviendrait à toutes les classes de la société. Ceux qui donnent l'impulsion à ces établissements doivent supporter une large part du blâme; car eux aussi contribuent à fausser l'éducation des jeunes gens; ils semblent épris de ce vieux préjugé qui fait considérer les carrières libérales comme les seules honorables, comme les seules auxquelles un jeune homme instruit puisse convenablement aspirer.

À tous les degrés, l'instruction publique est anti-agricole; depuis l'école élémentaire où l'enfant apprend à lire jusqu'à la plus haute institution où il achève son éducation, on semble prescrire tout ce qui rappelle l'agriculture. Si le livre de lecture n'est pas un traité sur la religion, il parle de tout excepté d'art agricole; ce sera tantôt un livre de littérature, comme le *Télémaque*, tantôt quelques récits de voyage, tantôt quelques historiettes qui détourneront sans cesse l'esprit de l'enfant des faits de l'agriculture.

Trop souvent le maître lui-même laisse échapper des propos qui font voir son dédain envers les occupations rurales. Ces propos souvent répétés réagissent enfin sur le cœur de l'élève et lui font mépriser l'agriculture. Seuls quelques cours bien nés échappent à la contagion et conservent quelque considération envers la culture des champs.

Cet état de chose exige une réorganisation dans tous les degrés de notre éducation publique. Depuis trop longtemps l'agriculture est méprisée de tout le monde et de ceux-là mêmes qui lui doivent leur subsistance et leur fortune. Depuis trop longtemps on enlève à l'art et à la science agricoles les hommes de talents qui pourraient les faire progresser et les ramener à la haute position qui leur appartient dans le monde. Depuis trop longtemps enfin, on haït de l'instruction des jeunes gens, les sujets qui touchent à l'agriculture. Le mal est assez grand pour que nous pensions à y porter remède.

On a établi, il est vrai, quelques écoles d'agriculture où des jeunes gens dignes de tous les éloges vont puiser la science spéciale nécessaire à la pratique. Mais ne pensons pas que cela soit suffisant. Ces écoles sont d'abord trop peu nombreuses, puis les tendances générales de l'instruction publique leur sont trop antipathiques. La conséquence de cette antipathie, c'est que les élèves de nos écoles d'agriculture se recrutent avec une excessive difficulté. A peine une vingtaine de jeunes gens les fréquentent-elles chaque année,